



**Avis d'occupation du domaine public pour  
une exploitation économique de courte  
durée  
Commune d'Argentan**

**Nom et adresse officiels :**

Commune d'ARGENTAN

Correspondant : Monsieur le Maire

Place du Docteur Couinaud - B.P. 60203 – 61201 ARGENTAN Cedex

Téléphone : 02 33 36 40 00

Adresse internet : <http://www.argentan.fr>

**Objet de l'occupation du domaine public :** restauration dans le cadre de la journée Argentan Libérée inscrite dans la programmation du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Libération en Terres d'Argentan, le mardi 20 août 2024

**Superficie de l'occupation sur le domaine public :** en fonction des métrages souhaités par les commerçants (dans la limite de l'espace disponible et de l'implantation possible), néanmoins les emplacements sont déterminés par l'organisateur.

**Emplacement et durée de l'occupation sur le domaine public :**

Hôtel de Ville - Place du Docteur Couinaud – 61 200 Argentan

- A partir de 11h le matin début de la commémoration (installation à partir de 8h et fin de montage obligatoire à 10h00)
- Jusqu'à la fin soit 22h30 / 23h00

**Montant de la redevance :** 13,40 €

**Date limite de réception des demandes :** 10 mai 2024 17h

**Adresse de transmission des demandes :** Les demandes doivent être adressées à l'adresse suivante : Mairie d'Argentan – Direction Communication – Annexe de l'hôtel de ville – 2 place Robert Dugué – 61200 ARGENTAN

Courriel : [service.evenementiel@argentan.fr](mailto:service.evenementiel@argentan.fr)

**Date d'envoi à la publication :** 5 avril 2024